

Rapport d'activit s 2020-2021 du Centre de Comp tences en Surdit  (CCS)

Conform ment au cadre surdit  du Valais, depuis la rentr e scolaire 2016-2017, le CCS est le centre de r f rence valaisan pour la prise en charge des enfants sourds et malentendants. Actuellement, 82 enfants d ficients auditifs sont connus et suivis par le CCS, dont :

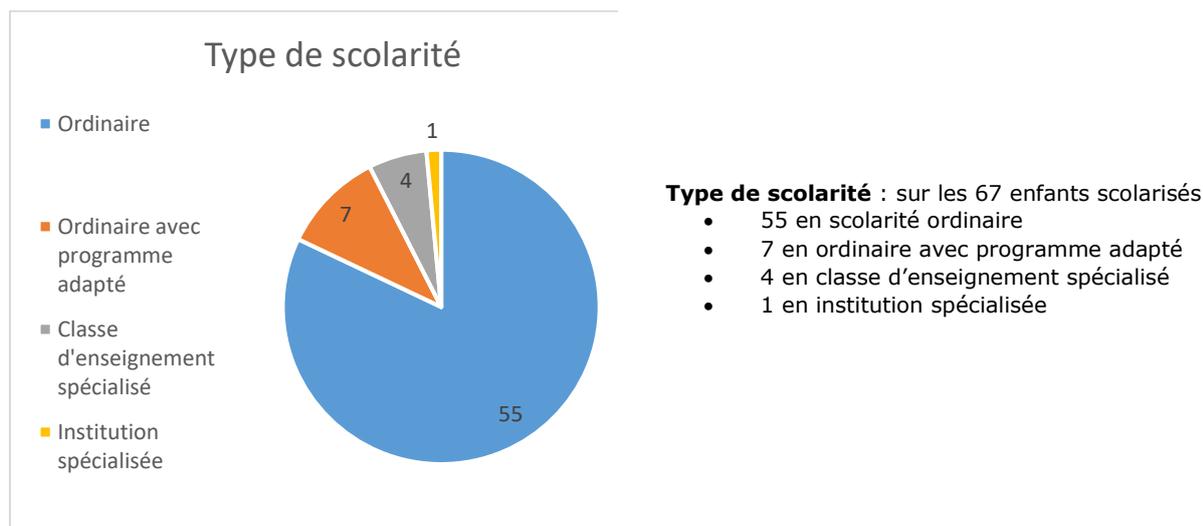
Sexe : 38 filles, 44 gar ons

 ge : 10 enfants pr -scolaires, 51 en scolarit  primaire, 16 en secondaire, 5 post-scolaire

Type d'appareillage : 61 enfants portent une/des proth se/s auditive/s, 7 un/des implant/s cochl aire/s, 13 n'ont pas d'appareil. Parmi les enfants non-appareill s, on trouve 2 surdit s de perception bilat rales, 4 surdit s de transmission et 5 surdit s unilat rales, ainsi que deux enfants entendants de parents sourds (CODA = Child Of Deaf Adult).

Type de surdit  : 63 surdit s de perception, 6 de transmission et 10 unilat rales. En parall le, 2 enfants sont CODA (Child Of Deaf Adult).

R gions : 5 enfants vivent   Sierre, 39   Sion, 24   Martigny et 14   Monthey



Les prestations suivantes ont  t  effectu es par le CCS durant l'ann e 2020-2021.

• **Prestations principales**

Le CCS a propos  des prestations de **logop die sp cialis e en surdit ** par le biais de Centre pour le D veloppement et la Th rapie de l'Enfant et de l'Adolescent (CDTEA). A noter que Madame Sophie Walpen, logop diste priv e sp cialis e   Sierre, continue exceptionnellement de suivre 6 situations dans le cadre d'un contrat de prestations. Au total, 55 enfants ont b n fici  de logop die sp cialis e. Notons  galement que deux regroupements logop diques d'enfants sourds ont  t  propos s cette ann e.

Des prestations de **soutien p dagogique sp cialis  en surdit  (SPS)** sont aussi propos es aux enfants sourds et malentendants par le biais de l'Office de l'Enseignement Sp cialis  (OES) au travers du Centre P dagogique Sp cialis  (CPS) de Sion. 23 enfants en ont b n fici  cette ann e scolaire.

- **Prestations élargies**

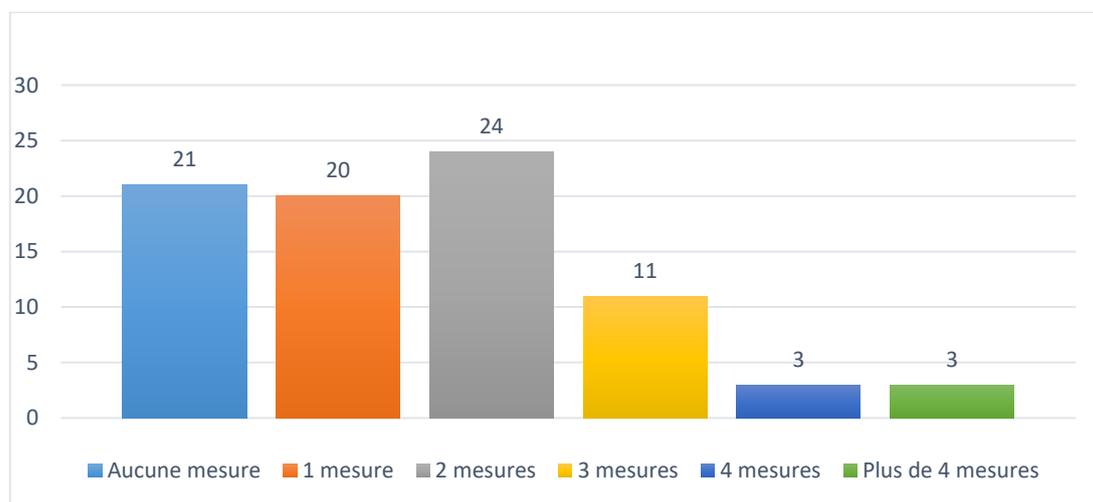
Le CCS collabore étroitement avec la Fondation A-Capella pour les prestations de **langage parlé complété (LPC)** ; avec une enseignante de Langue des Signes Française (LSF) pour des **cours de Langue des Signes Française (LSF)** destinés aux enfants ; ainsi qu'avec la FSS via la plateforme Signwise pour des **cours de LSF en ligne** à destination des familles. 16 enfants ont bénéficié de prestations de LPC; 13 enfants ou familles de prestations de LSF, soit pour l'enfant dans son contexte scolaire, soit en ligne à destination des familles.

Le CCS collabore également avec le CDTEA pour des prestations de **psychomotricité, psychologie ou de logopédie non-spécialisées en surdité**, et avec l'Office Educatif Itinérant (OEI) pour des **prestations d'éducation précoce**. Cette année, 2 enfants sourds ont bénéficié de psychomotricité au CDTEA ; 4 enfants ont bénéficié de psychologie non-spécialisée; 2 enfants de logopédie ordinaire au CDTEA ; 3 enfants ont bénéficié de prestations de l'OEI.

Une collaboration avec Madame Corinne Béran, psychologue est en place pour du **soutien psychologique spécialisé en surdité** : 5 enfants ont profité de cette prestation spécialisée.

Vue d'ensemble des différentes mesures proposées aux enfants sourds et malentendants

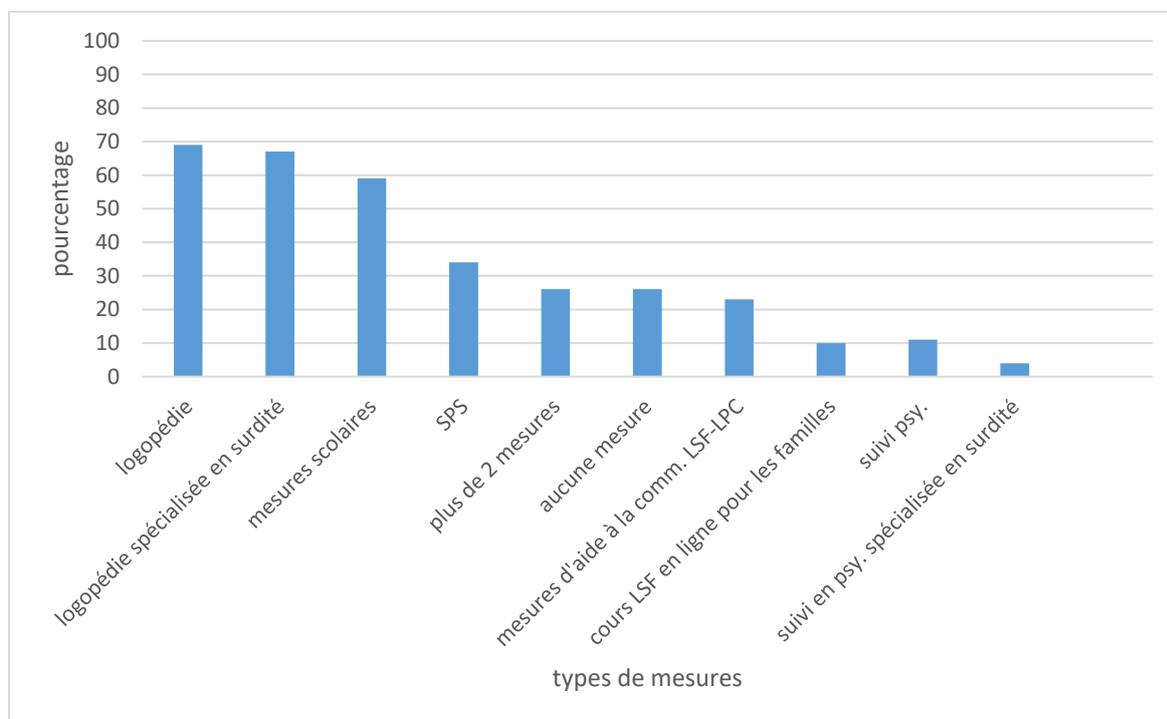
Les mesures les plus fréquemment proposées aux enfants sourds du canton sont la logopédie spécialisée en surdité (55 enfants, soit 67%) et le SPS (23 enfants, soit 34% des enfants scolarisés). Plusieurs enfants bénéficient aussi de LPC (16 enfants, soit 23,8% des enfants scolarisés), de cours de LSF en ligne pour les familles via Signwise (10 enfants, soit 12,2%) ou d'Appui Pédagogique Intégré (API) (11 enfants, soit 16,4% des enfants scolarisés). Quelques enfants sont suivis en psychologie spécialisée en surdité (5 enfants, soit 6%). Cependant, les enfants bénéficiant d'autres mesures (LSF en classe, logopédie ordinaire, psychologie non-spécialisée, OEI, ergothérapie, physiothérapie, auxiliaire de vie scolaire (AVS), Centre de pédagogie spécialisé (CPS), Centre Pédagogique pour les Elèves Handicapés de la Vue (CPHV)) sont minoritaires.



Nombre d'enfants bénéficiant ou non de mesures d'aide

Sur 82 enfants connus, près des trois-quarts des enfants sourds connus ont besoin de mesure d'aides, quelles qu'elles soient. Notons tout de même qu'environ un quart d'entre eux n'a besoin d'aucune mesure d'aide active. Parmi les enfants nécessitant des mesures d'aide, la plupart d'entre eux (72% des enfants avec des mesures) n'ont besoin que d'une ou deux mesures ciblées. Certains enfants ont besoin de trois mesures, mais rares sont les enfants à avoir besoin 4 mesures ou plus.

Finalement, plus d'un quart des enfants connus du CCS n'a pas de mesures. Dans ces situations, la coordinatrice scolaire propose annuellement des info-surdité et prend un contact ponctuel avec les familles et/ou enseignants pour s'assurer du bon déroulement de la situation. La plupart des enfants ont besoin d'aucune mesure, d'une ou deux mesures d'aide. Les enfants sourds parviennent souvent à suivre un programme ordinaire avec des mesures d'aide qui restent raisonnables (1-2 mesures). Cependant, il reste un quart des enfants du CCS, ce qui reste non-négligeable, qui a besoin de plus de 2 mesures d'aides.



Pourcentage d'enfants bénéficiant des différentes mesures mises en place par le CCS

La grande majorité des enfants connus (67%) sont suivis en logopédie spécialisée en surdité. A l'école, entre un quart et un tiers des enfants bénéficient de SPS ou de LPC. De plus, environ 12% des familles ont montré leur intérêt pour des cours de LSF en ligne via Signwise, ce qui montre que cette mesure récemment mise en place répond à un réel besoin du terrain. Quelques enfants sourds, près de 15%, n'ont pas forcément besoins de mesures d'aide scolaires spécialisées et profitent d'un API.

Enfin, il est intéressant de relever qu'il y a 34 « combinaisons de mesures » différentes qui sont proposées aux 61 enfants qui bénéficient d'au moins une mesure d'aide. Cela nous montre à quel point la prise en charge de l'enfant sourd reste individuelle et spécialisée pour chaque enfant.

Depuis la création du CCS en 2016, nous prenons connaissance de toujours plus de situations d'enfants sourds ou malentendants, ce qui montre l'efficacité et la bonne collaboration pour le signalement. Le pourcentage d'enfants suivis en logopédie reste stable autour de 65%, quant à celui des enfants suivis en SPS, il reste également stable autour de 25% des enfants connus.

- **Collaboration avec l'école et les crèches**

Les logopédistes du CCS ont fait office de personnes-ressources auprès des enseignants des enfants qu'elles suivent ; de personnes-ressources pour les intégrations en crèche d'enfants sourds ou malentendants ; et ont proposé leur soutien et conseils aux parents.

La coordinatrice scolaire du CCS a proposé des « info-surdité » aux enseignants accueillant un enfant sourd dans les villes de Sion, Martigny et Monthey ainsi que dans les CO demandeurs d'une telle info. Elle a participé aux réseaux décisionnels de la plupart des enfants sourds valaisans et a pris contact par téléphone avec la grande majorité des familles et enseignants accueillant un élève malentendant sans prise en charge particulière.

- **Collaboration avec les médecins, les référents surdité romands et les associations**

Le CCS collabore étroitement avec ses différents partenaires. La collaboration avec les médecins ORL et les audioprothésistes se fait par des rapports réguliers. Le CCS a rencontré Corinne Béran (psychologue spécialisée en surdité) en septembre 2020. Au niveau romand, une seule rencontre des référents romands de la surdité a été organisée à l'École Cantonale pour Enfants Sourds (ECES), avec les partenaires des autres cantons. La deuxième a été annulée pour des raisons sanitaires. Une visio-conférence avec la fondation A-Capella pour coordonner le projet du coffre à histoires a également été mise en place par dans le courant juin. A l'échelle cantonale, le Forum Surdité s'est organisé en octobre et en mai. Actuellement, une volonté de réunir les jeunes sourds semble être le projet phare des associations qui y participent. La coordinatrice a rencontré Emmanuel Gaillard, universitaire et membre de la FSS qui fait une recherche sur la surdité, pour répondre à différentes questions autour de la LSF.

- **Formations et supervisions**

Les logopédistes sont toujours supervisées par Nathalie Michel, logopédiste spécialisée à Aigle. Le CCS a participé à la formation « Troubles de l'audition et développement du langage » dispensée par visio-conférence à l'Université de Neuchâtel les 2 et 3 novembre 2021. Le CCS a participé à la rencontre annuelle de l'ECES et des Centres d'Implants en mai 2021, qui portait sur le diagnostic moléculaire, sur les implants électro-acoustiques et sur les surdités unilatérales. De plus, une formation intensive en LSF a été mise en place pour la reprise scolaire du 9 au 13 août 2021.

- **Présentations et présence médiatique**

Les logopédistes du CCS ont présenté le CCS et la prise en charge des enfants sourds et malentendants à leurs collègues lors de la journée des logopédistes en août 2020, ainsi qu'à la Commission stratégique de pédagogie spécialisée en septembre 2020. La RTS a réalisé une émission « Signes » sur le thème : « Sourds à l'école, quelle place pour la langue des signes ? » (tournage en octobre, diffusion le 16 janvier 2021). Trois collaboratrices du CCS y sont intervenues.

- **Coordination du CCS**

Les coordinatrices scolaire et thérapeutiques du CCS se sont rencontrées à quatre reprises durant l'année. Une « info surdité » destinée aux conseillers pédagogiques a été organisée au début de l'année scolaire. Situation Covid oblige, les échanges entre enseignants SPS se sont fait uniquement en ligne. Un après-midi de travail commun a été organisé en juin afin de réunir les enseignants SPS, les logopédistes et enseignante en LSF.

Trois rencontres avec les directions de l'OES, du CDTEA, de l'OEI et du CPS de Sion ont également eu lieu. Au mois de novembre, les logopédistes du CCS participent à une séance avec l'OEI et l'OES pour préparer le début de scolarité des enfants sourds futurs 1H. En mars, la séance de prolongation des mesures pédagogiques organisée par l'OES a permis aux conseillers pédagogiques de se déterminer sur les besoins des enfants sourds pour l'année scolaire 2021-2022, en collaboration avec la coordinatrice scolaire du CCS.

- **Autres informations et projets**

Cette année a été marquée par la mise en place de deux regroupements logopédiques d'enfants sourds à Sion et d'un cours de LSF en ligne à destination des parents d'enfants sourds (plateforme Signwise, FSS). Suite des retours positifs, un projet plus large de regroupement a été mis en place pour la rentrée d'août 2021. Il se déroulera sur un après-midi et sera mené par un enseignant SPS, accompagné d'une codeuse LPC, d'une enseignante en LSF et parfois d'une logopédiste.

Août 2021

Anne Barras
Logopédiste

Isabelle Délétroz
Coordinatrice scolaire

Philomène Fernandez
Logopédiste

Marie-Stéphanie Julien
Logopédiste